

Association **C**entrale des **O**fficiers
Mariniers et **M**arins de **R**éserves



Assemblée Générale Nationale 2018
Saint Avertin, département d'Indre et Loire

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES
DU PRÉSIDENT NATIONAL

Mesdames et Messieurs,

Comme vous ne l'ignorez pas, la lecture du rapport moral et d'activités est une des obligations statutaires exigées par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Comme chaque année, à pareille échéance et pour continuer sur les obligations liées à ma nouvelle fonction, je vais donc satisfaire à cette impérieuse nécessité en vous disant, au préalable, que la lecture de ce Rapport Moral est la traduction exacte des exercices et synthèses faites par les membres de notre Bureau National, accompagnés des comptes rendus d'activités des Présidents Délégués de sections répartis sur l'ensemble du territoire national.

Je tiens à vous faire savoir également, que ce rapport moral et d'activités sur l'année 2017, fait office, également, d'orientation pour l'année 2018.

Je suis conscient que cette fonction me donne beaucoup de travail. L'étude des dossiers demande parfois des éclaircissements et un long travail de rédaction, de finalisation qui ne doivent pas d'être traités à la légère. Je préfère prendre le temps de la réflexion et de la concertation, plutôt que d'envoyer un dossier incomplet ayant de fortes chances de se voir opposer un refus.

Cette année, je regarde l'assistance et je compte les membres présents. Je constate que peu de sièges sont occupés. Si je compte les huit membres du Bureau National, les six Délégués Nationaux, les quatorze Présidents Délégués, les quinze Représentants Départementaux Accrédités et les vingt administrateurs et suppléants non présidents délégués, nous devrions être soixante-trois personnes minimum. Je comprends que certains ont plusieurs mandats et que d'autres peuvent être absents pour telle ou telle raison. Néanmoins sauf évènements indépendants de l'ACOMAR (élections nationales, etc...) le calendrier de l'assemblée générale est toujours fixé en (début) avril. Avec un peu de volonté il est donc très facile d'organiser son agenda. Les devoirs de tous envers l'association « Acomar » sont primordiaux pour en assurer le bon fonctionnement.

En tant que Présidents Délégués de sections, dont vous êtes les représentants au 1^{er} collège, votre présence lors des Conseils d'Administration est importante, pour le bien de tous, la bonne marche et la gestion de notre association. Cette présence est aussi nécessaire, elle fait partie de vos obligations et devoirs de Présidents Délégués. Vous avez accepté la charge qui comprend aussi bien les nombreux inconvénients que les maigres avantages. Les deux étant

complémentaires et indissociables. Lors du Conseil d'Administration de novembre 2017, seul deux personnes avaient fait le déplacement en sus des membres du bureau cumulant les deux fonctions. Je le déplore amèrement, d'autant que le calendrier des réunions vous est communiqué en début d'année.

Notre motivation et notre foi en la Marine reste ce qui nous fait avancer chaque nouvelle année. Nous sommes toujours présents quel que soient les intempéries, les écueils et la force des vagues de la mer. Nous sommes un équipage fier et unis qui fait face aux turpitudes de la vie. Nous avons déjà connus ces effets lorsque nous étions dans la Royale.

Je ne suis que l'humble artisan de la présence officielle de l'Acomar Nationale mais vous en êtes tous les principaux acteurs et les nobles représentants sur notre territoire et dans nos départements d'Outre-Mer.

Que notre, si belle, association qui existe depuis quatre-vingt-six ans, dure et perdure encore de longues et belles années, envers et malgré tout.

Ce si beau bâtiment que j'ai l'honneur et la joie de commander depuis 1 an, avec la chaleur cordiale et humaine qui y règne n'est pas prêt de couler malgré la disparition de nombres de nos amis. J'ai commencé avec un vaisseau, demain une frégate, et dans quelques années, une corvette, j'espère ne pas nous retrouver sur une chaloupe.

Je déplore à chacune de nos assemblées générales l'absence de nombres de nos camarades qui comme tant d'autres sont retenus par leur état de santé. Qu'ils sachent que nos pensées les accompagnent et que nous ne les oublions pas. Je n'oublie pas aussi ceux qui nous ont quittés les années précédentes et cette année.

Les cimetières se remplissent d'années en années de gens qui laissent des regrets éternels qu'ils soient connus ou inconnus, mais chez nous, ce sont des «*amis chers à nos cœurs*» qui disparaissent. C'est malheureusement toujours vrai et cela me laisse une certaine tristesse.

J'ai pris un engagement envers vous l'année dernière et rien n'a changé depuis. Je mènerais toutes les actions possibles du mieux que je pourrais, avec votre aide et celles des membres du bureau national. Je resterais tant que je le pourrais et que vous le souhaiterez, dans la limite des termes définis par nos statuts.

J'ai débuté ma charge par une remise de drapeau officielle à la section Loiret – Loir et Cher, le 8 mai 2017 à Beaugency. J'ai officié lors de la cérémonie en remettant ce nouveau drapeau au MP (H) Robert MOISAN, Président Délégué de la section et en présence de nombreuses autorités civiles et militaires. Un certain nombre de membres de la section était sur les rangs pour assister à cette remise après que celui-ci ai été béni lors d'une messe.

Je vous demande de prospecter autour de vous pour qu'un nouveau porte-drapeau national prenne officiellement les fonctions au plus tôt. Nous en avons bien besoin pour être représenté lors des cérémonies dans la capitale et ses alentours. Nous lui souhaiterons la bienvenue et bonne chance dans ses nouvelles fonctions, dès qu'il se sera fait connaître.

Suite à la nouvelle élection présidentielle, nous avons à notre tête une femme, Madame Florence PARLY. Enarque diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, dirigeante de grandes entreprises. Elle est inconnue du monde militaire. Appréhende-t-elle à sa juste mesure qui nous sommes ? Que ce soit les actifs, les réservistes opérationnels, citoyens et nos honoraires. Fera-t-elle aussi bien que Madame Michelle ALLIOT-MARIE qui fut, il y a quelques années déjà lointaines, notre Ministre pendant environ cinq années.

Suite à un désaccord au sujet du budget des Armées, entre le Président de la République, Chef des Armées, et le Chef d'Etat-Major des Armées, le Général d'Armée Pierre DE VILLIERS, a donné sa démission. C'est le Général d'Armée François LECOINTRE qui a été nommé à sa succession.

J'ai été invité en tant que Président National de l'Acomar aux vœux du Chef d'Etat-major de la Marine, l'Amiral PRAZUCK que j'ai croisé le 16 janvier à quelques numéros de rue près des bureaux du C.E M.A. J'y étais accompagné d'un des Vice-Président, le MP (H) Philippe CHOVET.

J'ai rencontré le Général d'Armée LECOINTRE, le jeudi 25 janvier au soir à l'Ecole Militaire lors de la présentation de ses vœux aux Armées à l'occasion de la nouvelle année. Cette rencontre s'est faite dans ses appartements de l'Ecole Militaire, place JOFFRE, juste en face de la tour Eiffel.

Le Général nous a fait part des perspectives d'avenir de l'armée, de la loi de programmation militaire sans donner de chiffres, devant en discuter le lendemain avec les Chefs d'Etat-major de toutes les armées.

Le Général LECOINTRE sait que nous sommes présents à ses côtés. S'il doit garder une certaine réserve, il sait que les associations ont une faculté d'expression plus libre.

J'ai eu l'occasion de raviver la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe le samedi 14 avril 2018 à l'occasion du 86^{ème} anniversaire de la création de notre association, le 11 avril 1932. Nous étions une vingtaine de personnes, en grande majorité venant de la section Paris Ile de France, réunis pour cette belle occasion. Ce fut pour moi un honneur d'être présent et d'y déposer une gerbe en votre nom à tous. Même si cela fait plusieurs fois que j'assiste à ce ravivage, c'est à chaque fois avec une forte intensité d'émotion. Chacune étant différente et riche de par la présence de différents participants et autorités ainsi que des touristes curieux, de toutes nationalités, venus s'approprier le sens du « *devoir de mémoire* ».

On voit qu'aujourd'hui, notre avenir se base sur notre désir de résister malgré les d'adhésions qui ont du mal à se renouveler ou le manque de nouveaux volontaires venus se joindre à nous. Malgré tout, nous résistons encore et toujours.

Je remercie notre cher secrétaire Gérard DESRUES qui m'assiste au niveau national de ses conseils « avisés ». Je les écoute et ils sont souvent judicieux et bien à propos. Il pense à me rappeler mes obligations, mes courriers à expédier et son expérience m'est bénéfique. A ce jour et depuis longtemps déjà, nous n'avons pas de trésorier titulaire (absence liée à quelques soucis de santé et un nouvel avenir professionnel qui est encore incertain et n'a donné le résultat escompté). Je remercie Gérard BOUHALLIER qui a accepté de continuer à gérer notre comptabilité en attendant le retour d'Éric FRAISSE qui était prévu en début d'année 2018. Gérard, dont la valeur et la qualité du travail effectué depuis longtemps ne peut malheureusement tous faire et tout assumer.

Aujourd'hui, je suis toujours en activité professionnelle, je ne peux malheureusement m'occuper de tout, répondre à toutes les sollicitations et invitations sur la capitale. Que ce soit au plan National ou Département, je ne peux être partout et je le regrette, même si j'arrive à déléguer aux Vice-Présidents ou aux chargés de missions, car je pense être bien entouré. Je reste le référent aux yeux de tous mais il me faut pouvoir me libérer pour les dossiers nationaux et faire confiance à ceux qui ont accepté de me seconder et conseiller. C'est aussi pour cette raison que je remercie les Présidents Délégués et les

Représentants Départementaux Accrédités de se conformer au protocole de communication transmis au début de ma mandature.

J'essaye depuis quelques temps de me rendre suffisamment disponible pour répondre aux sollicitations émanant de Paris. Ces déplacements s'avèrent nécessaires car ils sont la vitrine de notre représentation dans les hautes instances. Ils sont également la preuve de la cohérence de nos objectifs et montrent l'assiduité de l'implication dont nous faisons preuve en prenant nos responsabilités tout en assurant nos hauts dirigeants nationaux de la confiance qu'ils ont mis en notre association.

Il ne faut pas oublier que nombres d'entre nous sont nos représentants auprès de commissions telle que la Commission Armée Jeunesse, Le C.S.R.M et d'autres encore. Je les sais compétents et assidus. Ils ont à cœur d'être dignes de la confiance que nous avons placée en eux.

Le bureau a beaucoup travaillé sur le Règlement Intérieur, de nombreux débats ont animés sa rédaction. Nous l'avons présenté au Conseil d'Administration qui l'a adopté, il ne reste plus qu'à vous le présenter pour sa ratification par Assemblée Générale.

Nous avons aussi travaillé sur une tenue qui serait le reflet de l'Acomar comme une association où tous les membres sont fiers d'en être les représentants. Vous en trouverez les éléments ci-après :

Pour les Porte-Drapeaux et personnes sans uniforme :

Veste ou blazer bleu

Pantalon gris

Chemise ou chemisette blanche

Cravate Acomar (une cravate à clip est à l'étude)

Ecusson Acomar amovible (à l'emplacement de la poche supérieure gauche)

Chaussures noires

Décoration en barrettes ou pendantes (petite ou grande, attention à la législation)

Pas de fioritures autres (interdiction formelle)

Notre revue l'Acomarin :

Le service qui assurait la conception et la mise en page de notre revue l'Acomarin est aujourd'hui fermé. Nous explorons d'autres pistes. L'Acomarin 234 paraîtra comme prévu et nous en aurons la distribution courant juin. Nous

ne pouvons pas nous passer du moyen de communication que représente cette revue. Elle est pleine d'articles riches de nos actions sur le terrain et de l'engagement de l'Acomar et de ses membres. Elle la représentation d'une association de marins, visible de tout le monde, que ce soit des autorités civiles ou militaires. N'oublions pas non plus nos partenaires qui sont aussi une source de financement nécessaire à notre parution. Nous devons aussi les remercier de leur aide et en chercher de nouveaux qui pourraient nous apporter des ressources supplémentaires.

Les Préparations Militaires Marine :

Certains « jeunes » membres de l'Acomar sont aussi des instructeurs au sein des PMM. Nous devrions mettre en projet un trytique ou autre moyen de communication sur nos actions et les intérêts pour les stagiaires de la PMM à venir nous rejoindre. J'ai pu récupérer les adresses mails de certaines PMM. Il faudra les recouper car il peut y avoir eu des changements de Chef de Centre dernièrement. A une certaine époque, malheureusement révolue à ce jour, la majorité des instructeurs PMM étaient des membres des sections Acomar. Comment y remédier et faire que dans un avenir proche les marins quittant l'active et se destinant à œuvrer dans la Réserve deviennent des membres de l'Acomar.

En conclusion :

Je ne ferais pas le procès de mes prédécesseurs pendant leur(s) mandature(s). Je me refuse d'être juge de leurs actions passées. Ils ont fait en conscience ce qui pour eux semblait être le mieux pour l'association. Je les sais disponibles et à l'écoute pour en discuter directement avec vous. Je m'efforcerais de me montrer digne de la confiance que vous avez placée en moi. Je vais me consacrer à ce que nous soyons toujours mieux perçus auprès des instances dirigeantes de notre pays. Je vais continuer les actions commencées et les mener à leur terme. J'ai moi aussi des projets, mais pour l'instant, ils ne sont qu'à l'état d'ébauches. Je reviendrais vers vous en temps utiles.

Nous avons acquis au fil des temps, qui que nous soyons, beaucoup de respect, d'amitiés réciproques et de franchise entre nous. Vous avez de quoi en être fier.

Sachez préserver toutes les valeurs intactes que vous représentez, Faites face aux embruns de la vie. Même si la météo se durcit, restez toujours soudés et droit.

Soyez fiers d'être Officiers-Mariniers, Quartiers-Mâîtres et Matelots des Réserves de la Marine Nationale.

Gloire à la Maistrance, Honneur à la Réserve et Grandeur à l'Acomar.

Je vous remercie de votre attention.

Je sou mets à vos suffrages, ce rapport moral de l'année 2017.

S'il y a des questions, je suis à votre disposition pour y apporter les réponses que vous êtes en droit d'attendre.

Maître Principal® Pascal GOSCINIAK
Président National